



Programme des 3^{èmes} Rencontres du Tourisme Équestre en Aveyron

Week-end du 8 et du 9 septembre 2018
École d'Attelage de l'Aubrac – 12420 Cantoin

Présentation

Organisme déconcentré du Comité National de Tourisme Équestre de la Fédération Française d'Équitation, le CDTE 12 est composé de bénévoles, de professionnels du tourisme équestre, de professionnels de l'attelage, de particuliers et de membres d'associations, avec un objectif commun : développer le tourisme équestre en Aveyron.

C'est dans cette optique que nous organisons pour la troisième fois « Les Rencontres du Tourisme Équestre en Aveyron » qui se dérouleront à l'École d'attelage de l'Aubrac sur la commune de Cantoin.

Nous vous proposons pour cette troisième édition :

- 1 Rallye le samedi environ 20 km
- 1 Rallye le dimanche environ 20 km
- 1 Repas le samedi soir avec animation musicale « Caillette Jazz Band » et repas le dimanche matin et midi.



Règlement et Organisation



Article 1 : Toute personne inscrite à la manifestation devra se conformer au présent règlement.

Article 2 : Cette manifestation se déroulera sans esprit de compétition. La convivialité, la bonne humeur, la courtoisie devront vous accompagner tout au long du week-end, dans le respect des bénévoles et de la nature qui vous accueillent.

■ **Organisation et règles à respecter sur le site**

Article 3 : Vous trouverez sur le site :

- Un parking visiteur : les véhicules des accompagnateurs et des invités devront y stationner et ne devront en aucun cas l'être à proximité des chevaux.
- Un espace pour les vans et les paddocks avec possibilité de camping au même endroit
- Chacun devra fournir sa clôture, l'organisation mettra à disposition foin et eau.

- Une buvette tenue par le CDTE 12
- Un espace restauration
- Des sanitaires (wc secs.)

Article 4 : Pour des mesures d'hygiène et de sécurité, les chiens ne devront pas divaguer sur le site et devront donc être tenus en laisse.

Article 5 : L'organisateur, le CDTE 12, ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout accident, blessure, irrégularité, détérioration des effets, perte, vol ou autre.

Article 6 : L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tout support, y compris les documents promotionnels ou publicitaires sauf avis contraire.

Les participants pourront camper sur place ou bien réserver un hébergement à proximité (cf liste jointe des hébergements). **Arrivée le samedi matin.**

■ Le Rallye

Article 7 : Les rallyes s'effectuent seul ou accompagné d'autres cavaliers selon votre désir. Pour des raisons de sécurité, les départs se font toujours par petits groupes successifs.

Article 8 : Ni chronomètre ni classement ne seront au programme.

Article 9 : Nous vous prions de rester sur le circuit retenu par l'organisation et de ne pas vous en éloigner. Sur le tracé du rallye, les participants doivent respecter le code de la route, le code rural et les propriétés privées. Nous vous rappelons de tenir des distances de sécurité entre vos montures. Il est important de prévenir et de rester au pas lorsque vous doublez d'autres cavaliers.

Article 10 : La licence FFE n'est pas obligatoire mais elle garantit votre responsabilité lorsque vous êtes en action d'équitation. Vous devez souscrire une RCPE qui couvre la responsabilité de propriétaire d'équidé. Pour les cavaliers non fédéraux joindre au bulletin d'inscription une **attestation d'assurance**, vous couvrant des actions d'équitation et RCPE obligatoire.

Les participants devront être assurés en responsabilité civile pour leurs propres dommages. En outre, le port du casque ou de la bombe est recommandé pour tous les cavaliers et obligatoire pour les mineurs.

Article 11 : Si les circonstances l'y obligent, l'organisation se réserve le droit de modifier le programme.

Article 12 : Il est évident que l'équitation de loisir pleine nature signifie respect de l'environnement et courtoisie.

■ Les chevaux

Article 13 : Les chevaux ne devront pas être laissés en liberté, ils devront soit être à l'attache soit en paddock. Ils devront également être en parfait état physique. Chaque cheval doit être à jour des vaccinations obligatoires, doit posséder un carnet SIRE et être assuré en responsabilité civile. **Les organisateurs se réservent le droit d'interdire le départ d'un cheval jugé dangereux ou en mauvais état.**



Le programme

🕒 Le samedi 8 septembre 2018

A partir de 9h00	Accueil des participants
12h 00	Repas sortis du panier.
14h00	Départ des cavaliers et des meneurs pour la boucle de 20kms (Rouge)
19h	Repas du soir et animation musicale. Cochon à la broche et aligot.

🕒 Le dimanche 09 septembre 2018

De 7h00 à 9h00	Petit-déjeuner aux Tripoux et accueil des participants
A partir de 10h	Départ sur la boucle des 20 kms (bleu)
A partir de 13h	Repas : Paella



Les Hébergements possibles

Ecole d'attelage de l'Aubrac- Cours et stages d'attelage
12420 Cantoin
Tél. : 05 65 54 11 35
Port. : 06 88 12 30 34

Chambre d'hôtes Mme Cros : 05 65 66 44 56 – 06 38 78 55 29

Hébergement à la Mairie : 05 65 66 43 15

3èmes Rencontres du Tourisme Equestre en Aveyron – Cantoin 2018

Fiche d'Inscription individuelle

CAVALIER/MENEUR

Nom : Prénom :

Si cavalier mineur, Nom et Prénom du responsable de l'enfant :

N° de téléphone :

N° de licence FFE :

Pour les non licenciés joindre une attestation d'assurance RC en action d'équitation

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : @

CHEVAL

Nom : Jument Hongre Entier

Numéro SIRE :

Numéro RCPE :

Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire :

Je soussigné(e) autorise mon enfant ci-dessus nommé à participer 3ème Rencontres du Tourisme Equestre sous ma responsabilité ou celle (nom de la personne responsable).....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du rallye et assure de le respecter en tout point.

Date

Nom et signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fiche d'inscription Club

NOM du centre équestre :

Nom et coordonnées du responsable :

Nombre de participants :

Nom	Prénom	Numéro de licence ou RC

Réservation

		Tarif	Quantité	Total
Rallyes 20 Kms	Individuel	8€		
	Club et Licenciés FFE (Fléchage Tourisme Equestre)	5€	€
Repas (Samedi soir)	Adulte	20€	€
	Enfant - 12 ans	12€		
Petit-déjeuner du Dimanche Matin (tripoux)		8€	€
Repas dimanche midi		15€	€
cheval par nuit (foin, point d'eau)		3€	€
TOTAL A REGLER			€

Pour la validation de votre inscription, merci de :

- Remplir dûment les deux feuilles ci-dessus avec signature ○ Joindre votre règlement par chèque à l'ordre du CDTE 12
- Joindre une copie de votre attestation d'assurance RC en action d'équitation si vous n'avez pas de licence.

Inscription obligatoire

Documents à envoyer chez Jean-Christophe Brunet, Buzareingues, 12150 Severac d'Aveyron ou par mail à l'adresse ci-dessous.

Pour plus d'informations : cdte.aveyron@laposte.net ou au 07.82.28.20.41



Rejoignez-nous sur Facebook !



